

RESIDENCE SEVRETUDES, 27av. de la Division Leclerc Sèvres

Descriptif Chambre

Porte d'entrée à serrure trois points

Chambre meublée 15 m² avec lit simple, bureau, chaise, lampe

Placard avec étagères, penderie et cumulus électrique

Convecteur électrique programmable. Salle d'eau avec douche, mitigeur et rideau, wc, meuble sous lavabo, radiateur sèche serviettes

Revêtement de sols en PVC

Prises de télévision (satellite et TNT), réseau ethernet

Parties communes (meublées) au logement de 4 chambres :

Porte d'entrée serrure trois points.

Interphone

Cuisine avec évier un bac, meuble sous-évier avec ballon d'eau chaude, plaque de cuisson électrique 4 feux, prises électriques.

Table, quatre chaises, batterie de cuisine

Réfrigérateur à 4 compartiments.

VMC hygroréglable

Couloir de distribution

Séjour à double baie vitrée double vitrage, table, 2 fauteuils et deux chaises, radiateur électrique

Parties communes générales

Ascenseur, escalier, boîtes aux lettres individuelles, loge, parking 2 et 4 roues, local buanderie et poubelles

**Résidence pour étudiants 27, avenue de la Division Leclerc,
92310 Sèvres**

PIECES NECESSAIRES A L'ETUDE DU DOSSIER

Pour le candidat locataire étudiant :

1. Copie de pièce d'identité et le cas échéant du titre de séjour
2. Copie carte d'étudiant
3. Relevé d'identité bancaire
4. Dernier avertissement d'impôt sur le revenu
5. Si vous êtes boursier: copie de l'avis de décision d'octroi de bourse
6. Si vous êtes salarié: 3 derniers bulletins de salaire + attestation d'emploi
7. Si vous êtes locataire: attestation de bon paiement des loyers et/ou copie des 3 dernières quittances
8. copie de l'attestation d'enregistrement de la demande de logement social
9. lettre manifestant la volonté de louer - ou non - un parking pour la durée du bail

Pour le garant :

1. Copie de pièce d'identité
 2. Copie extrait livret de famille
 3. Relevé d'identité bancaire
 4. Dernier avertissement d'impôt sur le revenu
- Si vous êtes : - Locataire : avis d'échéance accompagnée de l'attestation de bon
!! paiement des loyers ou 3 dernières quittances de loyer
!! - Propriétaire : Copie de la dernière taxe foncière
5. Salarié : - 3 derniers bulletins de salaire
- Attestation d'emploi précisant le type de contrat de travail (CDI ou CDD). Sauf
pour les fonctionnaires
-
 6. Non salarié : - dernier avertissement d'impôt sur le revenu
- bilan comptable
!! - extrait kbis
 7. Retraité : Justificatif retraite

A chaque début d'année scolaire, il appartiendra à l'étudiant d'envoyer à la DRIHL des Hauts-de-Seine (167 Avenue Joliot Curie 92000 Nanterre) une copie de sa carte d'étudiant et le cas échéant, une copie de sa carte de séjour en cours de validité